

Réconcilier les morts et les vivants

Entretien avec Damien Le Guay

FRANÇOISE LE LAY

Damien Le Guay est philosophe, éthicien, conférencier. Il est maître de conférences à HEC, enseigne à l'Espace éthique d'Île-de-France et à l'Espace éthique de Picardie. Il est président du CNEF (Comité National d'Éthique du Funéraire) et membre du CNOF (Conseil National des Opérations Funéraires). Il contribue à plusieurs journaux et a écrit plusieurs ouvrages sur la mort : *La face cachée d'Halloween* (2002), *Qu'avons-nous perdu en perdant la mort ?* *La mort en cendres* (sur la crémation) (2012), *Quand l'euthanasie sera là...* (2022).

Quelle relation à la mort entretient-on dans notre société, et comment s'est-elle façonnée ?

En replaçant cette question dans une perspective historique, on peut se demander s'il n'y a pas un rapport de compatibilité/incompatibilité entre les morts et la ville. Chez les Romains, il importait que les morts ne soient pas dans les villes car c'était le lieu des plaisirs, des vivants, des dieux ; les morts étaient donc placés le long des voies. Pendant très longtemps, les morts ont encombré les villes et les vivants : ils prenaient de la place, trop de place. Le premier christianisme est resté sur l'idée qu'il importait de séparer la religion des morts et la religion chrétienne, considérant que cette dernière était une religion d'espérance alors que celle des morts était païenne, un peu archaïque. Et puis au Moyen Âge, il y a eu une fusion entre la religion des morts, la religion chrétienne et la place des morts à l'intérieur des villes. C'est à ce moment-là que les morts ont élu domicile parmi les vivants. Les cimetières du type de celui des Saints-Innocents existaient dans toutes les villes. À Paris, c'était le plus grand cimetière ; il était à l'emplacement actuel des Halles. Il a existé pendant six, sept siècles puis, avant la Révolution française, il a été fermé, il a « démenagé », ce qui a été un traumatisme pour les Parisiens. Il a été « exproprié » à cause

des mauvaises odeurs, des miasmes, des lucioles... La sensibilité des Parisiens avait évolué et il ne leur était plus possible de les supporter. Dans ce cimetière, il n'y avait pas d'appropriation territoriale par les morts, pas de clôture de la tombe, pas de tombe même, pas de cercueil, pas de plaque funéraire. Tout le monde était à égalité. Les morts étaient empilés les uns à côté des autres, considérant que tous les Parisiens s'y retrouveraient (sauf, évidemment, les lignées royales ou ecclésiastiques) mais surtout que Dieu y retrouverait les siens.

À partir de 1805 est apparu un nouveau régime de séparation des vivants et des morts. Napoléon chargea Frochot, préfet de la Seine, qui lui-même demanda à Brongniard, architecte, d'inventer ce qui allait devenir le modèle des cimetières modernes : le cimetière du Père-Lachaise. Il est décrété que les morts habiteront dans des cimetières à l'extérieur des villes pour désencombrer ces dernières de leurs morts. Il y avait en effet un double trop-plein : le trop-plein des corps sans cercueil et le trop-plein des fureurs révolutionnaires. Désormais il faut faire des villes des espaces réservés aux vivants. D'où l'instauration de cimetières en dehors de Paris : cimetière du Père-Lachaise, de la Muette, de Montparnasse, etc. Au Père-Lachaise, on peut voir des portes d'entrée, des allées, des maisons individuelles pour chaque famille avec leur nom sur la porte ; plus on est riche, plus la maison est richement dotée. Depuis, bien sûr, la ville de Paris a grandi et réintégré ces cimetières. Mais perdurent d'une part la question de la nécessité ou pas de faire cohabiter ces deux villes et, d'autre part celle de savoir si les morts prennent trop de place dans la ville des vivants.

Les cimetières sont aujourd'hui dans la ville mais les vivants fréquentent-ils les morts ?

De nos jours, les cimetières sont très fréquentés, pas tout le temps, mais à certaines occasions. À la Toussaint, 25 millions de Français se rendent sur



À la Toussaint, les familles continuent à fleurir les tombes de leurs proches. Cimetière de Bordeaux Nord.

la tombe de leurs proches. Ils viennent « fleurir les tombes » en apportant 20 millions de pots de fleurs et 5 millions de bouquets. Cette visite aux morts a pu sembler, dans les années 60-70, un petit peu obsolète. Avec la montée en puissance de la crémation, certains ont imaginé la suppression des cimetières pour gagner de la place. Mais la piété populaire, le besoin de rendre visite à ceux que nous avons connus, à ceux qui nous constituent, perdurent et se maintiennent à peu près au même niveau depuis des années. Aussi, les projets de certains urbanistes des années 70 qui visaient à contracter l'espace des morts ne correspondent pas au besoin anthropologique d'être en lien avec ceux qui nous ont précédés. Ce lien d'hommage sera aussi (du moins peut-on l'espérer pour ceux qui fréquentent les cimetières) celui des enfants pour les morts de demain. Il faut donc distinguer la « religion des morts » et les pratiques religieuses.

Qu'entendez-vous par « religion des morts » ?

La religion des morts est née (nous dit Edgar Morin) il y a, disons, 100 000 ans. À un certain moment, on a enterré les morts, on leur a rendu hommage, on a considéré que quelque chose leur survivait, qu'on leur était redevable et qu'il fallait les protéger. Est alors né tout ce qui entoure la mort, c'est-à-dire la civilisation : l'histoire qui raconte, l'art qui garde l'image, les intercesseurs entre les deux mondes, les prêtres « garants » de l'autre monde, les cultes religieux... S'il y a un autre monde, il y a une autre ville dans le ciel (la « Jérusalem céleste » pour les chrétiens), un paradis d'en haut. La religion des morts, qui croit à un « au-delà » a toujours existé,

dans toutes les civilisations. Elle conduit à rendre hommage, par le « culte des ancêtres », à ceux qui ont « déménagé », qui sont « partis là-haut » – et ce quelle que soit la religion confessionnelle pratiquée. Cette religion-là, la plus vieille et la plus pérenne de toutes les religions, prend des formes nombreuses et variées, indépendamment des croyances. Dès lors il y a une triangulation des villes : ville des vivants, ville des morts (le cimetière) et ville de l'au-delà. Comment les établir, passer de l'une à l'autre et les faire communiquer entre elles ? Cette nécessaire circularité de la première à la seconde, et de la seconde à la troisième, a donné naissance à des « passeurs » différents (médecins, croque-morts, prêtres), à divers métiers et agents de communication spirituels.

Aussi, la mort est, avant tout, une histoire de lieu. Quel est l'objet des obsèques, sinon de renvoyer dans le cimetière (un cimetière étymologiquement est un dortoir) le nouvel endormi pour qu'il ne vienne pas perturber les vivants, les hanter ? Et inversement, la communauté retient par la manche celui ou celle qui aurait tendance à écouter son malheur et à vouloir rester du seul côté des morts. Au moment des obsèques, il y a une allocation urbanistique, une affectation de chacun à la ville à laquelle il appartient : le corps mort du côté de la cité des morts, l'âme du côté de la cité céleste et le vivant du côté de la cité des vivants. Il y a aussi quelque chose qui relève de la clôture de chacune des villes. En somme, les obsèques, c'est remettre de l'ordre, remettre dans l'ordre ; sinon c'est la confusion des plans, des villes, des croyances, des présences.

Est-ce que la période du covid a été un moment de bascule, éphémère ou durable, dans notre relation à la mort ?

La période du covid a été un important moment d'alerte et de trouble dans la circulation entre les trois cités. Il y a eu un conflit, d'une part, entre des prescriptions administratives qui visaient à préserver la vie des vivants dans la cité des hommes et, d'autre part, les devoirs anthropologiques et religieux à remplir correctement, selon les règles et les usages, dans la cité des morts et, pour les croyants, dans la cité du ciel. Or, la cité des vivants a imposé ses lois restrictives aux deux autres cités. Le culte rendu aux morts a été considéré comme secondaire. On avait des dérogations pour aller chercher son pain mais aucune pour conduire ses morts au cimetière. Cela a eu des effets perturbatoires sur la santé psychique des endeuillés, sur l'équilibre des familles. Les pouvoirs publics n'ont pas compris une évidence anthropologique fondamentale : rendre hommage ici et maintenant à nos morts est un besoin impérieux, impératif et il ne peut être remis à plus tard. Par ces règles restrictives, l'État, qui est un monstre froid, comme dit Nietzsche, a cru bien faire. Il s'est trompé par excès de zèle. Les pouvoirs publics n'ont pas compris que l'adieu aux mourants et « le culte des morts » sont indispensables au processus du deuil. Finalement, mais un peu tard, à l'initiative du Sénat, un principe juridique a été posé : un droit inaliénable d'aller visiter les malades quand ils venaient à mourir, et d'aller accompagner les morts au cimetière.

Dans nos sociétés, le corps mort, le cadavre, est vite caché, évacué. Doit-on se refamiliariser avec la mort, avec les morts ?

La familiarité que nous avons à l'égard des corps morts a disparu. Beaucoup de trentenaires n'ont jamais vu un corps mort. Trois révolutions mortuaires sont intervenues assez brutalement dans la décennie 1960-1970. La première : le monopole de l'hôpital comme lieu de mort. Au début de cette décennie, en France, 80 % des décès intervenaient au domicile. À la fin de cette même décennie, 80 % des décès intervenaient à l'hôpital. Cette bascule est gigantesque. Elle dit bien que désormais la mort est avant tout une question médicale. Plus personne n'y peut rien, sauf le médecin qui devient maître du jeu jusqu'au bout. Deuxième révolution durant cette même décennie : la « mort naturelle » disparaît de l'imaginaire de nos concitoyens au profit d'une « mort hospitalière ». Avant nous acceptions que la mort s'inscrive dans l'ordre naturel des choses. Elle allait de soi. Il fallait s'y résoudre. Quand elle était imminente, la famille et la religion intervenaient. Alors, la

mort était familiale et religieuse, communautaire et hautement ritualisée. La « mort hospitalière » destitue la famille de son rôle de « chef d'orchestre » clandestin des ultimes moments, et fait perdre à la religion son autorité sur les derniers moments. La sécurité qu'elle offre dépersonnalise la mort. Tout est plus anonyme : la chambre mortuaire, les derniers officiants, les soins aux corps, les veillées. Troisième révolution, qui produit ses effets dans les années 1990-2000 : « la sortie de la religion » – pour reprendre l'expression de Marcel Gauchet – avec la fin d'un système d'encadrement obligatoire des funérailles. La mort était avant tout religieuse, avec le décorum qui allait avec, et une pleine et entière suspension du temps social au seul profit du mort. La mort obligeait à rendre les derniers adieux et organisait le deuil. Ce système-là a disparu en douceur, sans revendication d'hostilité.

Quelles sont conséquences sur les vivants, sur ceux qui restent ?

Parlons de la psychologie relative au deuil, donc à la séparation. La mort de quelqu'un est incroyable. Et pourtant, elle est advenue. « Je mettrais peut-être des années à le croire. Je le sais mais je ne peux pas le croire. » Donc tout ce qui est fait pour insister sur la réalité, pour faire venir les vivants auprès du mort est important. Il n'y a rien de plus stupéfiant, sidérant, effrayant et nécessaire que de toucher un mort. Le corps froid fait prendre conscience que je vais devoir travailler cette sidération qui va m'accompagner quelque temps. Plus vite le corps est retiré, caché, plus le deuil est rendu difficile. Le corps permet l'acceptation de cette nécessaire séparation de celui qui n'est plus. Les veillées mortuaires, les visites du deuil servaient à ça.

On peut évoquer aussi la modification des villes au moment des funérailles. Il fut un temps, pas si lointain, où le temps de la ville des vivants était suspendu pour ménager la transition d'une ville à l'autre. Les tentures noires devant les maisons disaient à tous qu'un futur habitant du cimetière était là ; le corbillard visible de tous était comme un camion de déménagement vers la cité des morts. Il ne se cachait pas. Tous, vêtus de noir, saluaient cette expulsion vers le grand dortoir des anciens citadins de la ville des vivants. Les horloges étaient arrêtées ; le temps urbain, le temps de la cité, le temps de la communauté étaient au diapason du mort. C'est le mort qui mettait tout le monde en uniforme. Le pompeux du funéraire imposait de se mettre à la hauteur de l'événement incroyable. Or, aujourd'hui, le passage d'une ville à l'autre se fait presque à la sauvette. La première ville ne veut pas s'arrêter. Elle ne veut pas suspendre



En Italie, les avis de décès (annunci funebri ou manifesto di lutto) placardés dans les rues sont une vieille tradition. D. R.

son agitation frénétique. La mort est invisibilisée et l'endeuillé stigmatisé.

Apparaît alors un paradoxe : le déplacement des attentions sociales à l'égard de certaines situations de fragilité et, parallèlement, l'oubli de l'attention due aux morts et aux endeuillés. Si la ville s'est adaptée aux pauvres et précaires (avec les logements sociaux), aux exclus (avec le Samu social), l'endeuillé, lui, qui est par définition quelqu'un d'affaibli, n'est plus reconnu comme tel. C'est comme un aveugle sans canne. Rien ne laisse supposer qu'on puisse venir au-devant de lui. Cet effacement, cette anonymisation de l'endeuillé, s'est passé en silence. Autant celui qui n'a pas les moyens de se loger, celui qui est précaire doit être pris en charge, accompagné, soigné, autant le message adressé à l'endeuillé est le suivant : il doit régler seul son « problème » car c'est un problème individuel, psychologique et non collectif, social.

Ce constat est absolument central pour comprendre notre rapport à la mort aujourd'hui. Quand on examine les raisons pour lesquelles les Français font de plus en plus le choix de la crémation (souhait de 35 à 40 % de la population), on s'aperçoit que la motivation principale est qu'ils ont le sentiment d'être de trop, que leur cadavre sera de trop. Il importe donc qu'ils prennent le moins de place possible parce que de toute façon plus personne ne viendra les voir. La place des morts, de la mort, de l'endeuillé, est devenue, par un bouleversement sans revendication, accessoire, subalterne, marginale, renvoyée dans les périphéries des préoccupations.

Comment réconcilier les vivants et les morts, les lieux de vie et les lieux de mort ?

L'ambition urbanistique, ce serait peut-être de rendre vivants les lieux de la mort et de considérer comme un moment social essentiel le temps de la fin de vie et des obsèques. Les cimetières sont des lieux de mémoire, de récits, d'histoires qui en disent énormément sur ceux qui les fréquentent mais également sur l'histoire d'une ville. Il y a dans les cimetières des couches mémorielles de la ville qui a disparu. Paul Ricœur insiste beaucoup sur ce qu'il appelle « l'identité narrative ». Nous sommes, à nous-mêmes, des récits. Raconter, remettre des mots autour de la mort, est nécessaire pour redonner aux endeuillés une place. Il existe des initiatives, comme les « cafés mortels » qui permettent d'exprimer ses souffrances d'endeuillés. Si on souhaite « réconcilier » les vivants avec les morts, il faut éviter les discriminations à l'égard des endeuillés, parler des morts comme il se doit, sans la dérision halloweenesque notamment, et reconsidérer les liens intimes entre les habitants des deux cités. Remettre de la parole, c'est remettre la question de la mort dans les préoccupations des vivants.

Il se trouve que nous sommes tous, vous, moi, nous, habités par nos morts ; ils sont là. Il y a en nous, comme dans un immeuble, des présences, des morts qui cohabitent. Nous sommes composites, avec beaucoup d'éléments qui ne nous appartiennent pas ; nous sommes comme les tableaux d'Arcimboldo. Il importerait que la ville puisse ressembler à cette habitation multiple des vivants et des morts. —